



RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

PROMOUVOIR L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE



SOMMAIRE

PRÉSENTATION

3

1. INTRODUCTION

3

- 1.1 Qui sommes-nous ? 3
- 1.2 Pourquoi ce référentiel ? 6
- 1.3 La méthode 6
- 1.4 Le soutien européen 7

2. PHILOSOPHIE – VALEURS

7

- 2.5 Définition de l'agroécologie paysanne 7

3. LES OBJECTIFS DU RÉFÉRENTIEL

9

- 3.6 Promoteur de l'agroécologie 9
- 3.7 Promouvoir l'agroécologie : une activité en constante évolution 9
- 3.8 Donner des repères, orienter les programmes de formation 9

4. TYPOLOGIE DES COMPÉTENCES

10

- 4.9 Savoirs théoriques, connaissances 10
- 4.10 Savoir-faire 10
- 4.11 Savoir-être 10

RÉFÉRENTIEL MÉTIER

11

CONCLUSION

19

P2P, Peasants to peasants, référentiel de formation agroécologique, a été réalisé dans le cadre du Programme Erasmus+, de 2018 à 2021. Il était porté la Confédération paysanne (Fr), chef de file, et ses partenaires : L'Associazione Rurale Italiana (it), Eco Ruralis (ro), EHNE-Bizkaia (es), Le Mouvement d'Action Paysanne (be), le Norwegian Farmers and Smallholders Union (nor) avec le soutien de La Coordination Européenne Via Campesina.

PRÉSENTATION

1 INTRODUCTION

1.1 Qui sommes-nous ?

Les six organisations à l'origine de ce référentiel métier sont des organisations paysannes membres de la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC), elle-même membre de La Via Campesina Internationale. Elles sont nées de la critique du productivisme agricole dans des contextes et à des périodes variables selon les différents pays européens. Chaque organisation a un fonctionnement qui lui est propre : elles jouent pour certaines le rôle de syndicat et sont uniquement composées de paysannes et de paysans. Pour d'autres, elles sont sous statut associatif et comprennent parmi leurs membres des citoyens non paysans.

Toutes ces organisations ont pour vocation la défense de l'agriculture paysanne et de ses travailleurs et travailleuses. Leurs membres sont des bénévoles militants qui œuvrent non seulement à la construction d'alternatives au modèle agro-industriel, mais à l'essor d'un nouvel horizon pour le monde agricole et la société. Elles militent notamment pour la souveraineté alimentaire, la démocratie alimentaire, pour une agriculture émancipée des produits de synthèse, sans OGM, qui produit des aliments de qualité accessibles à toutes et tous, et dont les productrices et producteurs sont correctement rémunérés. Elles agissent notamment par le plaidoyer politique, la sensibilisation du grand public, le développement de l'agriculture paysanne par l'échange de pratiques et la formation.



La Confédération paysanne

Présente dans la totalité des départements français, régions ultra-marines comprises, la Confédération paysanne est un des syndicats agricoles représentatifs en France. Elle porte le projet d'une agriculture paysanne, garante pour l'ensemble des consommateurs d'un accès à une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement et rémunératrice pour des paysans nombreux dans une campagne vivante. Son travail s'articule autour de quatre piliers fondamentaux :

- ★ **La production et la diffusion d'analyses**, avec un travail sur la composition du revenu, un bilan de la PAC, les droits sociaux, les droits du contrôlé, le foncier, le dérèglement climatique, l'alimentation, la gestion de l'eau, les alternatives aux pesticides, le bien-être animal, l'industrialisation de l'agriculture, etc.
- ★ **La concertation avec les instances politiques et administratives, via les outils mis en place** (négociations sur la PAC, rencontres régulières avec les différents ministères concernés) ou les outils de la profession (interprofession, salons).
- ★ **La recherche d'alternatives dans la lutte contre le dérèglement climatique** à travers l'innovation agronomique, l'agroécologie, l'agroforesterie, les systèmes alternatifs de production et de commercialisation (circuits courts, marchés paysans, abattoirs de proximité, boutiques paysannes, restauration collective) ainsi que l'accompagnement de tous nouveaux projets d'installation.

- ★ **Une lutte syndicale originale** qui s'attache toujours à mettre en perspective les revendications légitimes des paysans avec les attentes de l'ensemble de la société (rapprochement Paysans de la Terre/Paysans de la Mer, organisation d'ateliers ouverts à la population, lien étroit avec les ONG et associations citoyennes) qui permettent de construire des propositions partagées répondant aux attentes du grand public.

La Confédération paysanne considère que l'agriculture, l'alimentation, le dérèglement climatique sont l'affaire de tous et inscrit son action à l'échelle de la société. Son analyse et son expertise sont de plus en plus partagées.

 <http://confederationpaysanne.fr/>



Associazione Rurale Italiana

L'Associazione Rurale Italiana (ARI) a vu le jour en 1985.

Présente dans 5 régions italiennes parmi les plus importantes au niveau agricole comme le Piémont, la Vénétie, l'Émilie-Romagne, le Lazio et la Sardaigne, elle est une des associations agricoles les plus présentes dans le panorama associatif italien. Elle est également active dans la défense des droits des travailleurs migrants ruraux dans le sud de l'Italie (Sicile, Calabre) contre l'exploitation des travailleurs et le phénomène du « caporalato ». ARI milite pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs, respectueuse de l'environnement, de l'emploi agricole et de la qualité des produits. Avec le réseau Via Campesina, elle se mobilise pour une reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire. Le syndicat plaide avant tout pour que l'ensemble des paysans et paysannes aient droit à un revenu décent, dans des conditions de travail acceptables, et pour des paysans nombreux dans une campagne vivante. Le travail de ARI s'articule autour de trois types d'activités :

- ★ **La production et la diffusion d'analyses**, avec un travail en cours sur la composition du revenu, la PAC, les droits sociaux, le foncier, le changement climatique, la souveraineté alimentaire, la fiscalité agricole
- ★ **La concertation avec les instances politiques et administratives**, via les outils mis en place (PAC, PDR, OMC) ou les outils de la profession

★ **La recherche d'alternatives** dont l'accès au foncier, les systèmes alternatifs de production et de commercialisation, l'accompagnement de nouvelles formes de militantisme.

Ces activités se nourrissent et s'enrichissent mutuellement. De nombreuses commissions par filière de production (lait, viande, fruits et légumes) ou par thèmes (foncier, installation, droits sociaux, pesticides, biodiversité, climat) travaillent simultanément ou alternativement sur chacun de ces temps, pour faire avancer la réflexion des paysans, créer des rapports de force là où des avancées sont nécessaires.

ARI considère que l'agriculture et l'alimentation sont l'affaire de toutes et tous, et inscrit son action à l'échelle de la société.

ARI considère que l'agriculture et l'alimentation ont un grand impact sur l'ensemble de la population et agit donc au niveau sociétal afin de défendre et de promouvoir les droits collectifs des paysans.

 <https://www.assorurale.it/>



Eco Ruralis

Eco Ruralis est une association roumaine de paysan-ne-s qui compte plus de 16 000 membres dans toutes les régions du pays. L'association a été fondée en 2009 et représente les intérêts et les droits des paysans, des petits producteurs et des personnes travaillant dans les zones rurales en Roumanie. Nous sommes une association de paysan-ne-s impliqués dans la production alimentaire, d'une agriculture de subsistance et de semi-subsistance, diversifiée et basée sur les principes de l'agroécologie. La vision de l'association comprend le droit d'utiliser (propager,

échanger, améliorer) et de vendre des semences paysannes, le droit à la terre et à l'accès au marché, et le droit de participer à l'élaboration et à la décision des politiques publiques en matière d'agriculture et d'alimentation. Nous sommes membres de la Coordination Européenne Via Campesina.

 <https://www.ecoruralis.ro/>

EHNE-Bizkaia, organisation professionnelle agricole de Biscaye, est née en 1977. Dans un contexte d'industrialisation de l'agriculture espagnole, le premier grand objectif de l'organisation était d'assurer un travail décent aux travailleurs et travailleuses agricoles. Son travail portait sur l'amélioration des conditions de travail, l'adaptation aux nouvelles techniques, la création d'un réseau d'associations sectorielles, de coopératives et de centres de gestion.

EHNE-Bizkaia a pour vocation de promouvoir, de créer et d'encourager des processus de construction perpétuels. Ces dernières années ont été marquées par des actions en faveur de la Souveraineté Alimentaire, par la mise en place de coopératives de producteurs et consommateurs, de marchés alternatifs, de nouvelles installations en agriculture.

Désormais, l'organisation rassemble 938 membres de toutes les régions de Biscaye.

Elle travaille non seulement pour ses membres, mais aussi pour les personnes vivant dans les zones rurales et pour les jeunes entamant un processus d'installation en zones rurales. EHNE-Bizkaia entretient des relations avec des administrations à différents niveaux, telles que des discussions et coordinations régulières avec des organisations et syndicats agricoles, des organisations paysannes, des syndicats de travailleur-se-s et d'autres types d'organisations et associations, des ONG, etc.

EHNE-Bizkaia fait partie de COAG-IR au niveau national, de la Coordination européenne Via Campesina au niveau européen et de La Via Campesina Internationale au niveau international.

 <http://www.elikaherria.eus/>



Le Mouvement d'Action Paysanne

Le Mouvement d'Action Paysanne (MAP) est une association de paysannes et de paysans, de citoyennes et citoyens qui ont créé une « École Paysanne Indépendante » (EPI) pour transmettre les savoirs et savoir-faire paysans.

Association d'éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et centre de formation agricole professionnel reconnu par la Région wallonne, l'ASBL-MAP-EPI s'attache à faire reconnaître publiquement l'existence, le contenu et la spécificité de l'agroécologie paysanne et de la profession de paysan.

Au quotidien, l'association défend les droits des paysans et les principes de la souveraineté alimentaire des peuples au travers de la mise en pratique des principes de l'agroécologie. Elle travaille à unir les paysans, les producteurs ruraux et agricoles et les artisans dans une action commune pour un développement solidaire.

MAP-EPI développe des actions de sensibilisation de ses membres et de la société civile, seul ou en étroite collaboration avec ses partenaires (associations de la société civile, ONG environnementales, de développement, autres centres de formation agricole).

Elle développe des projets liés à l'agroécologie paysanne, à la transmission des compétences, savoirs et savoir-faire, à l'accès à la terre, à la défense des droits des paysans, à la Politique Agricole Commune, à l'accès aux marchés et à la défense des productions agroécologiques.

Les activités de MAP-EPI reposent sur l'investissement d'une centaine de bénévoles, qui épaulent une structure dirigeante (5 personnes) au sein de laquelle parité et démocratie participative font partie des fondements. Une équipe de 4 salariés encadre et accompagne un staff d'une trentaine de paysans-formateurs actifs sur des fermes-écoles.

 <http://www.lemap.be/>



Norwegian Farmers and Smallholders Union

Le Norwegian Farmers and Smallholders Union (NBS) est une organisation paysanne fondée en 1913 qui compte 7000 membres dans toute la Norvège et une équipe salariée de 8 personnes. Elle fonctionne comme un syndicat agricole et travaille en lien avec la Norwegian Agrarian Association pour ses activités de plaidoyer. Son objectif est d'améliorer les conditions économiques et sociales des paysans.

Le développement d'une production alimentaire de qualité, la diversification des fermes, la transformation locale, le bien-être animal et les paysages culturels vivants sont des questions importantes pour l'organisation.

Ses principales activités sont la production et la diffusion d'analyse sur les politiques agricoles, la concertation avec les pouvoirs publics, le développement par la formation et l'échange de pratiques.

 <https://www.smabrukarlaget.no/>

1.2 Pourquoi ce référentiel ?

Nombreux sont les paysans qui développent autant que possible des pratiques d'agroécologie paysanne sur leur ferme. Certains perçoivent les fortes contraintes auxquelles il faut faire face et qui limitent le développement de ces bonnes pratiques à l'échelle de la ferme. C'est le cas des membres de nos organisations qui ont fait le choix de donner de leur temps et de leur énergie pour que l'agroécologie paysanne progresse au-delà de leurs fermes : sur leurs territoires, dans leurs pays et au niveau international.

Cet engagement prend de multiples formes parmi lesquelles l'échange de pratique, la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être, l'accompagnement d'autres paysans dans des étapes clés de leur parcours comme l'installation, la trans-

mission ou des changements importants de leur système de production. Ces activités sont pratiquées de différentes façons au sein de nos organisations. Certaines peuvent s'appuyer sur des équipes salariées formées à l'accompagnement ou sur des réseaux partenaires, d'autres ne peuvent compter que sur l'investissement de paysans bénévoles. Or ces activités exigent des connaissances, des savoir-faire, des postures d'accompagnement particulières. Ce référentiel est issu du besoin d'identifier ces savoirs, savoir-faire, et savoir-être, et de les structurer au sein d'un document unique. Le métier de « Promoteur de l'agroécologie » n'existe pas en tant que tel, mais cette dénomination nous semble être celle désignant le mieux l'ensemble des activités menées par nos militants pour faire progresser l'agroécologie paysanne partout.

1.3 La méthode

Ce référentiel devait initialement être bâti à partir des enseignements de cinq séminaires européens de trois jours ayant réuni nos six organisations, portant chacun sur une thématique définie collectivement et identifiée comme essentielle dans le projet d'agriculture paysanne. Cependant nous devons signaler ici que la crise sanitaire du Covid-19 a largement perturbé le déroulé du projet et trois séminaires sur les cinq initialement prévus ont dû être annulés ou remplacés par des échanges en visio-conférence. Ces rencontres ont néanmoins permis de mutualiser les bonnes pratiques, d'échanger des outils, des expériences et des connaissances. Chacune a donc fait l'objet d'une préparation en amont par l'ensemble des organisations partenaires et les participants à ces séminaires ont été choisis pour leur connaissance du sujet ou l'intérêt qu'ils y portaient.

À l'issue de chaque rencontre, un travail d'analyse des savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés a été conduit, permettant d'aboutir à la construction des fiches activités de ce référentiel.

Voici les différentes rencontres supports de ce référentiel :

- ★ **Séminaire 1 à Durango, Espagne, en février 2019** : Introduction à l'agroécologie paysanne et au diagnostic de ferme ;
- ★ **Séminaire 2 à Tilff, Belgique, en octobre 2019** : Transmission des fermes, analyse et accompagnement d'une situation de transmission ;
- ★ **Des échanges par visio-conférence et par mail en 2020 et 2021** afin d'élaborer les fiches activités relatives à l'autonomie technologique et à la biodiversité domestique et cultivée.

1.4 Le soutien européen

C'est dans le cadre du dispositif européen « Erasmus + » que les acteurs du projet ont pu mener à bien ce travail collectif. Ce dispositif européen offre une large palette d'activité, il permet aux personnes qui le souhaitent d'acquérir une expérience professionnelle en Europe, facilite les échanges de bonnes pratiques entre formateurs et constitue un appui utile pour mettre en place de nouveaux outils de formation ou pour partager des outils au niveau européen. À noter également que ce dispositif est ouvert à tout type d'acteurs économiques comme des partenaires sociaux, associations, décideurs, entreprises, etc., il n'est pas réservé aux organismes de formation professionnelle. Cette souplesse a permis à la diversité des structures membres de ce partenariat de mener à bien un tel projet.

Le projet intitulé « P2P Agroecology » a été construit pour mettre en place des activités d'échanges de pratiques de paysans à paysans sur l'agroécologie paysanne, il s'inscrit dans le volet « Partenariats stratégiques de l'enseignement et la formation » du dispositif Erasmus +. Le soutien financier a permis de financer principalement les déplacements des participants aux cinq séminaires européens décrits précédemment. Il a permis de financer également du temps de travail pour organiser la logistique de ces rencontres et préparer les contenus pédagogiques, et de couvrir les frais d'interprétariat de chaque rencontre, de traduction et d'impression de ce référentiel.

2 PHILOSOPHIE – VALEURS

2.5 Définition de l'agroécologie paysanne

Depuis plusieurs années, le terme d'agroécologie est largement employé en Europe et au-delà, souvent pour désigner des choses différentes, ou avec une conception large de l'agroécologie. Pour les partenaires du projet et l'ensemble des organisations membres de la Coordination Européenne Via Campesina, l'Agroécologie inclue une forte dimension politique et de transformation sociale. L'agroécologie est un processus permanent vers une agriculture plus autonome et soutenable, non excluant, qui permet à quiconque de s'engager sur ce chemin.

Il nous semble également important de signaler que l'agroécologie ne peut être séparée de la proposition politique de La Via Campesina : la souveraineté alimentaire.

Un important travail de concertation a permis d'aboutir en mars 2014 à la déclaration d'Evenstad. C'est à cette définition qu'il est fait référence lorsqu'il est question d'agroécologie dans ce référentiel de formation.



Session de formation lors du séminaire
« La transmission en agroécologie paysanne »
d'octobre 2019. Neupré, Belgique.



Déclaration d'Evenstad

Agroécologie : La transformation sociale par la production d'aliments et la lutte paysanne

Ce document a pour but d'aider à définir le concept d'agroécologie à partir de la vision des paysannes et paysans de la Coordination Européenne Via Campesina.

Nous sommes producteur·rices de nourriture et nous percevons l'agroécologie comme un mode de vie et d'être en relation avec notre entourage. Il s'agit de notre chemin pour avancer vers la Souveraineté Alimentaire.

Nous percevons l'agroécologie comme un processus de transformation, personnel et collectif, qui va plus loin que la simple application de techniques ou de pratiques agroécologiques. L'engagement de continuer à avancer au sein de ce processus est ce qui nous unit, sans exclusion. Il s'agit d'un processus qui se tourne vers une agriculture basée sur l'autonomie paysanne, indépendante vis-à-vis du pétrole et des autres énergies fossiles ; qui protège les paysages, sans OGM, brevets, ni intrants artificiels.

L'agroécologie nécessite une vision intégrale, qui adapte les processus et les pratiques aux différentes réalités que nous vivons, quelle que soit leur échelle. Pour cette raison, il s'agit d'un concept évolutif et changeant qui concerne tous les aspects de la vie.

Au travers de ces 6 principes, nous souhaitons présenter quelques-unes de ses principales caractéristiques.

1. Le sentiment

Le sentiment paysan est une part essentielle de l'agroécologie et est basé sur la conscience, l'amour et le respect de la terre, des communs, de la nature et de toutes les formes de vie.

2. Diversité et biodiversité

L'agroécologie favorise la biodiversité, en tant qu'harmonie et synergie entre différents systèmes naturels, sociaux et culturels.

L'agroécologie conçoit, développe et préserve des écosystèmes agricoles qui sont avant tout basés sur la diversité locale et les interactions entre ces derniers.

3. Savoirs paysans

L'agroécologie protège, partage, met en commun et en pratique les savoirs paysans traditionnels, au sein de son contexte et de sa réalité.

Elle valorise la transmission intergénérationnelle et l'échange de paysan·ne à paysan·ne. Elle impulse l'innovation par l'observation, la créativité et l'apprentissage continuels afin d'apporter des réponses aux nouveaux défis auxquels nous devons faire face.

4. Communauté

L'agroécologie récupère et renforce la confiance et la coopération au sein des communautés, mais aussi entre elles, qu'elles soient grandes ou petites, rurales ou urbaines.

L'agroécologie suppose un changement de valeurs qui implique de passer de l'individualisme à la coopération, de défendre des relations sociales égalitaires et de récupérer le sens de la communauté.

Nous affirmons la nécessité d'une reconnaissance mutuelle entre le monde paysan et la communauté, et de restaurer la dignité de notre travail en tant que paysan·nes.

5. Droits paysans

Nos droits en tant que paysans, aussi bien en ce qui concerne l'accès aux semences, à la terre, à l'eau et aux autres communs sont une condition essentielle de l'agroécologie.

L'agroécologie impulse une décentralisation du pouvoir qui permet au monde paysan de récupérer son autonomie.

Le modèle agroécologique respecte l'agriculture locale des autres lieux et communautés ; il est solidaire, et engagé envers toutes les régions et paysan·nes du monde.

L'agroécologie est également un des outils qui permet de refroidir la planète, et contribue ainsi à la lutte contre le changement climatique.

6. Lutte et transformation sociale

L'organisation paysanne et le renforcement de nos bases sont nécessaires afin d'avancer sur nos propres propositions politiques.

L'agroécologie, conjointe aux luttes paysannes, est une résistance légitime dans notre construction quotidienne de la Souveraineté Alimentaire.

Nous ne les laisserons pas nous séparer. Notre agriculture a beaucoup de noms, mais un seul cœur : l'agriculture paysanne !

Evenstad, Norvège, mars 2014.

3 LES OBJECTIFS DU RÉFÉRENTIEL

3.6 Promoteur de l'agroécologie

Comme nous l'écrivions précédemment, « promoteur de l'agroécologie » n'est pas un métier à proprement parler, mais une dénomination qui se veut ouverte et large. Être acteur de l'indispensable transition agricole peut prendre plusieurs formes et émaner de différents corps de métier. Ce référentiel a été rédigé en premier lieu à l'intention des paysannes et paysans qui souhaitent œuvrer au développement de l'agroécologie paysanne au-delà de leur ferme, en échangeant avec leurs

pairs, en s'investissant dans des organisations de développement agricole ou en participant à l'élaboration des politiques publiques d'orientation de l'agriculture, en particulier via des mandats syndicaux. Cependant il peut également être source de repères pour des militants, bénévoles, formateurs ou salariés de structures de développement agricole qui ne sont pas eux-mêmes paysans.

3.7 Promouvoir l'agroécologie : une activité en constante évolution

Promouvoir l'agroécologie est un combat sans cesse renouvelé et ce référentiel n'est ni exhaustif ni figé dans le temps. D'une part la crise sanitaire de 2020 ayant largement perturbé son processus d'élaboration, certaines thématiques n'ont pu être que partiellement traitées, d'autre part, bien d'autres sujets

pourraient faire l'objet d'une fiche activité dans ce référentiel comme les défis du changement climatique, de l'égalité homme femme, de la numérisation galopante de l'agriculture, de l'explosion de la précarité alimentaire, etc.

3.8 Donner des repères, orienter les programmes de formation

Les deux principaux objectifs du référentiel sont de donner des repères généraux et d'orienter les programmes de formation, que ce soit dans un cadre institutionnel ou dans des démarches d'éducation populaire.

★ **Donner des repères** : le partenariat a tenté de passer au crible les savoirs nécessaires pour aborder les thématiques traitées. Il s'est également efforcé d'indiquer un certain nombre de ressources pédagogiques déjà disponibles et pour la plupart mobilisées lors du processus d'élaboration des séminaires. Ces repères doivent permettre de :

- ★ **Favoriser les échanges et la transmission de savoir entre pairs.**
- ★ **Favoriser la compréhension de l'environnement socio-économique et agroécologique d'un système agricole.**
- ★ **Identifier les leviers d'actions pour la transition agricole** à toutes les échelles, de la ferme aux politiques publiques locales, nationales et internationales.
- ★ **Favoriser l'engagement et la mobilisation.**

★ **Orienter les programmes de formation** : ne préparant pas à un « métier » à proprement parler, ce référentiel se veut une source d'inspiration pour tous les programmes de formation qui touchent aux problématiques agricoles et alimentaire, de la formation initiale à la formation continue, mais également pour alimenter les initiatives d'éducation populaire qui foisonnent dans le monde agricole.

4 TYPOLOGIE DES COMPÉTENCES

Nous proposons ici de distinguer les différents types de savoir nécessaires aux bénévoles, militants ou salariés qui exercent ou souhaitent exercer des activités de promotion de l'agroécologie

paysanne. Il s'agit essentiellement de proposer des savoirs indicatifs sur lesquels chacune et chacun pourra évaluer son niveau de maîtrise et les éventuels besoins d'amélioration.

4.9 Savoirs théoriques, connaissances

Les connaissances nécessaires pour promouvoir l'agroécologie peuvent recouvrir une large palette. En premier lieu, des connaissances de base sur le fonctionnement d'une ferme sont fondamentales : connaissances agronomiques et zootechniques, mais également en économie agricole, comptabilité, ou encore connaissance des cadres réglementaires et politiques qui encadrent l'activité agricole. Le plus souvent ces connaissances sont acquises en partie par la formation initiale, mais surtout par la pratique quotidienne de l'activité agricole et la formation continue. La plupart des paysannes et paysans désireux d'accompagner leurs pairs sont donc souvent déjà bien outillés.

Cependant d'autres connaissances d'ordre méthodologique peuvent s'avérer nécessaires comme pour la conduite d'un entretien ou la transmission des savoirs. Plus rarement, il peut être fait appel à des connaissances locales sur la réalité et la complexité d'un territoire.

Enfin, un promoteur de l'agroécologie doit avoir connaissance des contraintes économiques et politiques qui s'exercent sur l'activité agricole : droit de la concurrence européen, structuration de la demande alimentaire, régime de répartition des subventions, cadre réglementaire. Le système de contraintes qui pèse sur les fermes européennes peut parfois constituer un plafond de verre à la transition. Il doit pouvoir être explicité pour ne pas faire peser la transition sur les seules épaules des paysans.

4.10 Savoir-faire

Mener un entretien, animer un groupe, appliquer des méthodes issues de l'éducation populaire, transmettre des connaissances, analyser des résultats et formuler des propositions sont autant de savoir-faire nécessaires à la promotion de l'agroécologie. S'il

existe des formations spécifiques permettant d'acquérir ou de développer certains de ces savoir-faire, la plupart s'acquièrent par la pratique et l'expérience.

4.11 Savoir-être

Cette catégorie de savoir est certainement la plus délicate à formaliser, elle demeure néanmoins essentielle à la conduite de certaines activités. Les savoir-être renseignés dans ce référentiel désignent en majorité des savoirs comportementaux et des postures à adopter dans les situations d'échange entre pairs,

tels que les postures d'écoute, de non-jugement, d'empathie et de bienveillance. Elles sont particulièrement importantes dans les phases de diagnostic et de transmission de ferme, qui peuvent mobiliser des affects puissants.

RÉFÉRENTIEL MÉTIER

1	PROMOUVOIR L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE	12
	Fiche Activité 1.1 : Réaliser un diagnostic de ferme	12
	Fiche Activité 1.2 : Identifier des pistes d'amélioration et accompagner la transition	13
2	ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION	14
	Fiche Activité 2.1 : Anticiper et préparer la transmission	14
	Fiche Activité 2.2 : Accompagner la transmission	15
3	DÉVELOPPER L'AUTONOMIE PAYSANNE	16
	Fiche Activité 3.1 : Développer l'autonomie technologique à l'échelle d'une ferme	16
4	PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE	17
	Fiche Activité 4.1 : Protéger et développer la biodiversité animale à la ferme	17
	Fiche Activité 4.2 : Préserver et développer la biodiversité cultivée	18



Visite de la ferme Larock le 28 octobre 2019 lors du séminaire
« La transmission en agroécologie paysanne ».
Neupré, Belgique.

1 PROMOUVOIR L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE

Fiche Activité 1.1 : Réaliser un diagnostic de ferme

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être	Critères et indicateurs
C1. Connaissance de l'agriculture paysanne			
★ Connaître la définition de l'agroécologie paysanne ★ Connaître les principes généraux de la Charte de l'agriculture paysanne ★ Connaître les six thèmes de l'agriculture paysanne	★ Être capable de présenter les six thèmes et les principes généraux de l'agriculture paysanne	★ Partager les valeurs de l'agroécologie paysanne : solidarité, partage etc.	Le candidat est capable de restituer les six thèmes de l'agroécologie paysanne. La candidat a une expérience professionnelle, associative ou personnelle dans le milieu agricole
C2. Préparer un entretien			
★ Connaître les principales étapes d'un entretien de diagnostic de ferme : visite de la ferme, collecte des données	★ Informer sur les objectifs du diagnostic : renforcer les capacités du paysan à analyser sa ferme ★ Identifier les motivations du paysan pour la réalisation d'un diagnostic ★ Expliquer le déroulé du questionnaire ★ Informer des documents à préparer en amont de l'entretien (comptabilité, données techniques) ★ S'informer sur les principales caractéristiques de la ferme à diagnostiquer (type de production, phase de vie de la ferme, structure individuelle / collective, activités de diversifications etc.)	★ Capacité d'organisation et d'adaptation aux disponibilités des paysan-ne-s ★ Capacité de présentation et d'explication de l'exercice ★ Professionnalisme, déontologie (respect de la confidentialité)	Le candidat est capable de présenter le diagnostic, ses objectifs, et le déroulé de l'entretien.
C3. Conduire un entretien			
★ Avoir de bonnes bases agronomiques et d'économie agricole ★ Connaître la manuel de l'agriculture paysanne et savoir l'utiliser	★ Rappeler le déroulé de l'entretien, l'ambition d'évaluer pour évoluer mais sans juger : méthode d'évaluation positive ★ Définir les règles de confidentialité ★ Maîtriser le timing de l'entretien ★ Être capable de prendre de la distance avec le questionnaire	★ Avoir une posture neutre, ouverte et non jugeante ★ Avoir des capacités relationnelles d'écoute et d'accompagnement à la réflexion ★ Avoir des capacités d'adaptation et de gestion des perturbations (données mal préparées, indisponibilités etc.)	Le candidat est capable de conduire un entretien sur la base du questionnaire du manuel de l'agriculture paysanne : ★ Le candidat a suivi ou réalisé plusieurs diagnostics ★ Le candidat a fait preuve d'une posture adéquate lors de la conduite des entretiens
C4. Chercher les informations manquantes et corriger les données erronées			
★ Savoir lire une comptabilité agricole et un bilan énergétique ★ Connaître le contexte agricole général et local de la ferme étudiée	★ Être capable de rechercher et interpréter les données agricoles régionales		Le candidat est capable de collecter et traiter des données de façon autonome

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES / OUTILS D'ACQUISITION DES SAVOIRS

- ★ **Charte de l'agriculture paysanne** - *Fadear*
- ★ **Définition de l'Agroécologie paysanne** – *ECVC*
- ★ **Manuel de l'agriculture paysanne** (des versions du questionnaire sont disponibles en anglais et en espagnol) – *Fadear*
- ★ **Données agricoles nationales et locales** - (France : Agreste, Recensement agricole, Belgique : Office national des statistiques...)

Fiche Activité 1.2 : Identifier des pistes d'amélioration et accompagner la transition

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être	Critères et indicateurs
C5. Analyser les résultats d'un diagnostic pour repérer les manques ou besoins de la ferme			
★ Connaître les atouts et contraintes agronomiques, économiques et politiques locaux pour contextualiser l'analyse des résultats	★ Savoir analyser les résultats d'un diagnostic de ferme, par indicateur et pour l'ensemble de la ferme ★ Savoir repérer les points forts et les points faibles de la ferme dans son ensemble et vis à vis de chaque indicateur	★ Avoir des capacités d'échanges et de prise en compte des avis du paysan diagnostiqué dans l'analyse des résultats	Le candidat est capable de restituer à l'écrit et à l'oral les résultats d'un diagnostic de ferme. Le candidat est capable d'identifier les indicateurs qui appellent des améliorations.
C6. Formuler des propositions d'amélioration			
★ Connaître les outils de planification (rétro-planning, plan d'investissements, de formation etc.) ★ Connaître les principaux schéma de transition en agriculture	★ Être capable de formuler des propositions d'amélioration argumentées, chiffrées et planifiées	★ Être capable de faire émerger les valeurs et objectifs (personnels, pour sa pratique, pour sa ferme, pour sa famille) ★ Avoir des capacités d'ouverture et de co-construction avec le paysan concerné et adopter une posture d'accompagnement pour proposer sans imposer	Le candidat a formulé des propositions concrètes et détaillées à partir des résultats d'un diagnostic. Un second diagnostic est réalisé pour évaluer les évolutions.
C7. Associer des partenaires aux projets de transition identifiés (pairs, voisins, clients...)			
★ Connaître le tissu associatif, syndical et agricole local ★ Connaître les principales structures de développement agricole	★ Savoir orienter vers les interlocuteurs pertinents selon les projets d'amélioration proposés	★ Avoir des capacités d'échanges et de mise en réseau	Le candidat a formulé des proposition d'intégration des projets de transition dans des dynamiques collectives.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES / OUTILS D'ACQUISITION DES SAVOIRS

★ **Manuel de l'agriculture paysanne et synthèse des résultats** - Fadear

2 ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION

Fiche Activité 2.1 : Anticiper et préparer la transmission

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être	Critères et indicateurs
C8. Sensibiliser la transmission et enclencher la réflexion			
★ Connaître le parcours de la transmission : légal, financier humain/social, les différentes étapes du processus et le temps nécessaire à chaque étape	★ Savoir repérer les futurs cédants de son territoire ★ Savoir présenter les informations de façon pédagogique et accessible ★ Savoir mettre en relation les cédants et animer un groupe d'échange d'expérience sur le sujet, savoir faciliter la prise de paroles	★ Avoir des capacités d'écoute, d'échanges ★ Savoir proposer un autre regard au paysan sur sa propre ferme, déconstruire les idées reçues	Le candidat est capable d'identifier de futurs cédants sur un territoire donné Le candidat est capable de faire émerger une réflexion sur la transmission auprès des futurs cédants
C9. Accompagner dans l'analyse de la transmissibilité d'une ferme			
★ Connaître les six critères de la transmissibilité et savoir les analyser à l'échelle d'une ferme ★ Connaître les points de blocage récurrent dans les situation de transmission (logement, prix, adaptabilité, incompatibilité des projets etc.)	★ Conduire un diagnostic de ferme dans la perspective d'une future transmission ★ Appréhender le fonctionnement global d'une ferme et identifier les points bloquant pour une transmission	★ Avoir une approche bienveillante dans l'analyse de la ferme à transmettre ★ Avoir des capacités d'écoute, de discrétion et d'empathie	Le Candidat est capable de conduire un diagnostic transmission Le candidat est capable de restituer les résultats d'un diagnostic transmission et d'alimenter la réflexion du futur cédant
C10. Accompagner l'adaptation de la ferme en amont de la transmission			
★ Connaître les principaux schémas de transmission en agriculture ★ Connaître les différents outils d'accompagnement : formation, outils financiers, préparation d'un projet de retraite	★ Être capable de formuler des propositions d'amélioration argumentées, chiffrées et planifiées et établir un prévisionnel des différents aménagements à apporter sur la ferme, en co-construction avec le cédant ★ Savoir réaliser une évaluation financière du projet de retraite	★ Être capable de faire émerger les valeurs et objectifs du futur cédant ★ Savoir adopter une posture d'accompagnement pour proposer sans imposer	Le candidat est capable d'établir une proposition de prévisionnel d'évolution de la ferme en amont de la transmission : formation, investissements éventuels, chiffrage, préparation du projet de retraite

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES / OUTILS D'ACQUISITION DES SAVOIRS

- ★ **Supplément au Manuel de l'Agriculture paysanne, Diagnostic transmission** – Fadear
- ★ **Guide « Accompagner la transmission des fermes »**, 76 pages, 2016 – Fadear
- ★ **Brochure « Des idées pour transmettre sa ferme »**, 60 pages, 2014 - Fadear

Fiche Activité 2.2 : Accompagner la transmission

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être	Critères et indicateurs
C11. Accompagner la recherche et la rencontre de repreneurs potentiels			
★ Connaître les étapes du parcours à l'installation et les structures d'accompagnement du territoire	★ Savoir identifier des porteurs de projet repérer les fermes à céder qui pourraient correspondre ou être adaptées à leur projet ★ Savoir prendre en compte les attentes et les rythmes de cédants et des repreneurs ★ Savoir confronter les projets des cédants et des repreneurs et susciter un dialogue constructif ★ Savoir accompagner le cédant dans la présentation de sa ferme (productions, contexte local, histoire etc.)	★ Avoir des capacités d'animation de groupe, de mise en relation et de facilitation du dialogue ★ Être capable d'aborder tous les sujets avec le couple cédant-repreneur	Le candidat est capable de suggérer des prises de contact entre cédants et repreneurs Le candidat est capable d'accompagner la réflexion conjointe entre cédant et repreneurs
C12. Accompagner la transmission			
★ Connaître les dispositifs d'aides à la transmission et à l'installation ★ Connaître les principales démarches administratives de la transmission : actes de cession, demande de la retraite etc. ★ Connaître les différents acteurs du territoire auxquels présenter le repreneur	★ Savoir rédiger une offre de reprise ★ Savoir préparer la reprise avec les repreneurs : élaborer un calendrier de transmission, accorder cédants et repreneurs sur tous les aspects de la transmission (finances, logement, implication future du cédant ou non etc.)	★ Capacité de synthèse des attentes de chacun ★ Savoir laisser le temps nécessaire à la maturation des projets respectifs ★ Adopter une posture neutre et bienveillante en cas de conflits cédant/repreneurs	Le candidat est capable de bâtir un plan de transmission comprenant les différentes étapes de dialogue préalable, de chiffrage et des démarches administratives

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES / OUTILS D'ACQUISITION DES SAVOIRS

- ★ **Supplément au Manuel de l'Agriculture paysanne, Diagnostic transmission** – Fadear
- ★ **Guide « Accompagner la transmission des fermes »**, 76 pages, 2016 – Fadear
- ★ **Brochure « Des idées pour transmettre sa ferme »**, 60 pages, 2014 - Fadear

3 DÉVELOPPER L'AUTONOMIE PAYSANNE

Fiche Activité 3.1 : Développer l'autonomie technologique à l'échelle d'une ferme

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être	Critères et indicateurs
C13. Développer une approche critique des technologies agricoles			
★ Disposer de connaissances sur l'évolution des relations des paysans à la technique dans l'histoire ★ Comprendre comment l'agroéquipement contraint les systèmes de production et les itinéraires techniques ★ Connaître les liens entre développement technologique et endettement, restructuration foncière, rationalisation du travail et dépendance énergétique	★ Savoir analyser la situation d'une ferme dans son rapport à la technologie et établir des propositions d'auto-construction et de formations adaptées ★ Savoir questionner le sens et la pertinence d'une technologie à différentes échelles,	★ Avoir des capacités d'écoute active et d'échange sur la place des technologies agricoles dans la ferme ou le projet agricole d'un pair.	Le candidat est en mesure de transmettre éléments d'analyse politiques sur le rôle des technologies agricoles, à la fois dans les grandes transformations de l'agriculture et à l'échelle d'une ferme. Le candidat est capable d'accompagner un pair dans la réflexion sur la place de la technologie agricole sur sa ferme ou dans le cadre de son projet d'installation. Le candidat est capable d'évaluer le niveau de dépendance ou d'autonomie induit par un nouvel outil.
C14. Promouvoir l'autoconstruction d'outils et de bâtiments agricoles			
	★ Maîtriser et savoir transmettre des techniques d'autoconstruction telles que le travail du métal, de l'inox, du bois, l'électronique, l'auto-construction d'outil et de bâtiments adaptés au système de production etc.	★ Capacité pédagogiques de transmission de savoir-faire manuel et technique, ★ Capacité à stimuler la créativité et l'inventivité des apprenants pour répondre au mieux aux besoins de leur ferme.	Le candidat a acquis de nouvelle technique de construction et est en mesure de le mobiliser pour accroître l'autonomie technologique de sa ferme.
C15. Analyser les enjeux contemporains du développement technologique			
★ Comprendre les enjeux technique et politiques du développement des technologies numériques, de la robotique et des biotechnologies dans le secteur agricole	★ Savoir interroger la pertinence des réponses technologiques vis à vis du développement de l'agroécologie, la cohérence avec les besoins des paysans et l'ensemble des impacts prévisibles.	★ Avoir des capacités de prise de recul et d'analyse critique d'une nouvelle technologie	Le candidat présente une approche critique de la place des technologies numériques et de précision sur sa ferme et dans la société.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES / OUTILS D'ACQUISITION DES SAVOIRS

- ★ **L'exposition de l'Atelier paysan « Machines et bâtiments agricoles libres » :**
<https://www.latelierpaysan.org/Nos-expositions>
- ★ **Campagnes Solidaires n°361, Dossier « L'autonomie technologique pour l'agriculture paysanne » :**
<https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/cs/documents/CS%20361%20leger.pdf>
- ★ **Le plaidoyer pour la souveraineté technologique des paysans de l'Atelier paysan :**
<https://www.latelierpaysan.org/Plaidoyer-souverainete-technologique-des-paysans>

4 PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE

Fiche Activité 4.1 : Protéger et développer la biodiversité animale à la ferme

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être	Critères et indicateurs
C16. Maitriser les enjeux de la biodiversité domestique à l'échelle de la ferme			
★ Connaître les différents critères de choix dans un processus de sélection animal (performance, rusticité, adaptation, longévité etc.)	★ Savoir analyser et expliquer en quoi la sélection basée sur le seul critère de la productivité par animal se fait au détriment d'autres avantages sélectifs et contraint le système de production et les pratiques d'élevage. ★ Savoir mettre en valeur les intérêts de la rusticité et de l'adaptation des animaux aux spécificités du territoire.	★ Capacité pédagogiques pour accompagner à l'analyse des performances génétiques de son troupeau : savoir faire émerger la réflexion sur la distinction entre performance génétique individuelle et adaptation au système dans son ensemble (environnement, pratiques d'élevage etc.)	Le candidat est capable d'analyser les enjeux de sélection génétique à l'échelle d'une ferme et d'identifier les critères de sélection pertinent (performance, longévité, rusticité etc.)
C17. Maitriser les enjeux sociétaux de la biodiversité domestique			
★ Connaître l'origine de la sélection animale pyramidale et ses conséquences sur le déclin de la diversité génétique ★ Maitriser les enjeux de l'appauvrissement génétique des élevages et de protection des races à faible effectif ★ Connaître les contraintes techniques, commerciales et administratives de la sélection	★ Savoir expliciter les enjeux de la biodiversité domestique à l'échelle de la ferme et à l'échelle européenne ★ Savoir présenter les schémas de sélection classiques et les schémas alternatifs.	★ Capacité à transmettre de façon synthétique les enjeux de préservation de la biodiversité cultivée (souveraineté alimentaire, dépendance aux intrants, homogénéisation génétique et fragilité sanitaire etc.)	Le candidat maitrise les enjeux sociétaux de préservation de la biodiversité domestique. Le candidat connaît les contraintes légales, techniques et commerciales qui entravent le développement de la sélection paysanne.
C18. Promouvoir et développer l'autonomie et la sélection paysanne			
★ Connaître les pratiques paysannes qui permettent de développer l'autonomie du système d'élevage et d'accroître la diversité génétique (pratiques de la sélection massale, autonomie décisionnelle etc.) ★ Connaître les acteurs de la conservation des races à faible effectif	★ Savoir développer des pratiques d'élevages favorisant la rusticité acquise et innée : équilibre entre l'élimination des animaux qui ne conviennent pas et maintien d'une diversité la plus large possible. ★ Savoir orienter vers les acteurs qui s'inscrivent dans une démarche de préservation de la biodiversité domestique (collectifs d'éleveurs, réseaux d'échanges, associations etc.).	★ Capacité pédagogique de transmission des connaissances et des savoirs faire paysans sur les processus de sélection. ★ Capacité de mise en réseau des éleveurs d'un territoire	Le candidat est capable de proposer des pratiques de sélection à l'échelle d'une ferme qui permettent de développer la rusticité du cheptel et l'autonomie de l'éleveur. Le candidat est capable d'orienter l'éleveur vers des structures collectives du territoire pour favoriser un travail de sélection à l'échelle de la population

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES / OUTILS D'ACQUISITION DES SAVOIRS

- ★ **Livret « La biodiversité animale à la ferme »** - Confédération paysanne
- ★ **Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques** – Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) – 2007
- ★ **Déclaration de Wilderswil sur la diversité du bétail :**
<https://viacampesina.org/fr/daration-de-wilderswil-sur-la-diversitu-bil/>

Fiche Activité 4.2 : Préserver et développer la biodiversité cultivée

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être	Critères et indicateurs
C19. Maîtriser les enjeux de la biodiversité cultivée à l'échelle de la ferme			
★ Connaître les processus génétiques à l'œuvre au cours dans les différentes pratiques de sélection. ★ Connaître les principes de la sélection massale et les principaux freins réglementaires et politiques qui entravent la possibilité de ressemer une partie de sa récolte	★ Savoir analyser et expliquer en quoi la sélection basée sur le seul critère du rendement se fait au détriment d'autres avantages sélectifs et contrainst les itinéraires techniques ★ Savoir mettre en valeur les intérêts de la rusticité et de l'adaptation des plantes à l'environnement pédo-climatique et agronomique local ★ Savoir s'insérer dans les réseaux d'échanges de semences entre paysans	★ Savoir faire émerger la réflexion sur les schémas de sélection, l'impact des variétés cultivées sur le système de production, l'intérêt de développer l'autonomie semencière sur sa ferme en lien avec les autres paysans du territoire.	Le candidat est capable d'analyser les enjeux de sélection génétique à l'échelle d'une ferme et d'identifier les critères de sélection pertinents. Le candidat est capable de formuler des propositions pour développer l'autonomie semencière à l'échelle d'une ferme.
C20. Maîtriser les enjeux de la biodiversité cultivée à l'échelle de la société			
★ Connaître les principaux obstacles à l'utilisation par les agriculteurs de leurs propres semences : utilisation de la technique de l'hybridation F1 par l'industrie semencière, droit européen des semences et de la propriété intellectuelle (brevets, certificats d'obtention végétale etc.)	★ Savoir expliciter les enjeux sociétaux de la préservation de biodiversité cultivée et du droit des paysans à semer une partie de leur récolte.	★ Capacité à transmettre de façon synthétique les enjeux de préservation de la biodiversité domestique (souveraineté alimentaire, dépendance aux intrants, adaptation au terroir et aux changements climatiques etc.)	Le candidat maîtrise les enjeux de la préservation de la biodiversité cultivée Le candidat est capable de présenter les principaux obstacles à l'utilisation des semences fermières et de rappeler les droits des paysans en la matière.
C21. S'opposer aux Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et à la brevetabilité du vivant			
★ Avoir une connaissance du cadre réglementaire des semences et des OGM : droit de propriété intellectuelle, droit des brevets, ★ Avoir une connaissance générale des différentes techniques de modification du génome, anciennes (fusion cellulaire, mutagenèse, transgénèse etc.) et nouvelles (multiplication cellulaire in vitro, mutagenèse dirigée etc.) ★ Avoir une connaissance de l'environnement économique des semences : principaux semenciers et industries, stratégie des industriels pour imposer les nouveaux OGM etc.	★ Savoir présenter les enjeux de la lutte contre les OGM anciens et nouveaux ★ Savoir transmettre à différents niveaux de précision les connaissances techniques, juridiques, économiques et politiques de la lutte contre les OGM et la privatisation du vivant.	★ Avoir des capacités pédagogiques de transmission de savoirs complexes, de vulgarisation des techniques de manipulation génétique et de leurs conséquences (biologiques, agronomiques et sociales) ★ Être doté de combativité dans la lutte contre la privatisation du vivant	Sur la base de connaissances techniques et juridiques solides, le candidat est capable de bâtir un plaidoyer d'opposition aux OGM et à la privatisation du vivant Sur la base de connaissances techniques et juridiques solides, le candidat est capable de bâtir une formation adaptée à différents publics

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES / OUTILS D'ACQUISITION DES SAVOIRS

- ★ **Bande Dessinée – Histoire de semences : résistance à la privatisation du vivant** – Confédération paysanne
- ★ **Livret 4 pages : Stop aux nouveaux OGM cachés !** - Confédération paysanne

CONCLUSION

Ce projet Erasmus +, même si il a été tronqué du fait des mesures sanitaires, nous a vraiment beaucoup apporté. Il nous a permis, à nous paysans et paysannes européens de nous rencontrer, d'échanger sur nos pratiques et de prendre conscience des atouts et des difficultés de l'agroécologie paysanne.

L'agroécologie paysanne est une démarche d'amélioration constante de nos pratiques qui vise un système de production et de transformation respectueux des consommateurs, des autres paysans proches ou lointains, de la terre et de la biodiversité. Pour atteindre son objectif, cette agriculture doit être debout sur ses deux pieds : une dimension politique d'argumentation, de lutte pour changer les règles et une dimension de développement, pas seulement technique, mais aussi social, méthodologique et sociologique.

Les participantes et participants connaissaient et pratiquaient déjà l'agroécologie paysanne sur leur ferme, mais nous avions besoin de partager des outils mis en place localement, comme le diagnostic de ferme ou les méthodes d'accompagnement à l'installation et à la transmission. Nous avons observé et nous nous sommes enrichies de nos différences. En voici quelques exemples :

★ **Le prix de la terre, bien essentiel pour produire l'alimentation, varie de 1 à 20 en Europe.** Ce qui nous montre qu'il y a encore du chemin à parcourir pour que la terre devienne un bien commun ;

★ **Les attentes des consommateurs sont très différentes d'une région à l'autre :** par exemple, les un.es veulent trouver en priorité du pain chez leur paysan-fournisseur préféré, les autres n'envisagent pas un point de vente à la ferme sans fruits et légumes...

★ **L'autonomie se décline de différentes manières :** on peut être autonome tout en travaillant à plusieurs ; on peut être autonome au niveau énergétique, mais pas au niveau de l'alimentation de nos animaux, etc.

La crise sanitaire que nous connaissons actuellement a révélé l'importance des systèmes de production et de transformation en agroécologie paysanne. Beaucoup de citoyennes et citoyens qui ont compris l'importance de produits sains et locaux, ont retrouvé le chemin de nos fermes. Et la vente directe, de plus en plus organisée collectivement en amont ou en aval, a pris un nouvel essor. Cela montre bien que la forme d'agriculture que nous défendons est portée par de nombreuses personnes. On ne peut donc pas séparer la souveraineté alimentaire de l'agroécologie paysanne : avec une offre locale et abondante, grâce à des paysans nombreux, le peuple choisit l'alimentation dont il a besoin. On ne peut pas non plus séparer l'agroécologie paysanne du climat car elle apporte de nombreuses externalités positives (stockage de CO₂, diminution des intrants, des transports, systèmes plus autonomes, etc.). On peut donc dire que l'agroécologie paysanne refroidit la planète.

Toutes et tous, nous appartenons à un syndicat de paysannes et paysans membre de la Coordination Européenne Via Campesina et porté au niveau international par La Via Campesina. Nous ne sommes donc pas seuls, mais forts de toutes nos richesses réunies. Grâce au référentiel que nous avons élaboré au cours de cette formation, nous allons pouvoir transmettre aux paysannes et paysans autour de nous, ces savoirs et savoir-faire de l'agroécologie paysanne afin que celle-ci devienne la règle.

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

PROMOUVOIR L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE

Transformer le système agricole européen à bout de souffle pour développer une agriculture source d'emplois, produisant une alimentation de qualité dans le respect de l'environnement et des paysannes et paysans qui la pratiquent est l'ambition que portent les organisations membres de la Coordination Européenne Via Campesina depuis de nombreuses années. Ce projet porte un nom : l'agroécologie paysanne.

Contribuer au projet de transformation sociale et écologique vers l'agriculture paysanne peut prendre plusieurs formes. Si l'évolution des politiques publiques qui orientent l'agriculture est un préalable indispensable, la formation, l'échange de pratique entre pairs et l'éducation populaire sont autant de voies nécessaires au développement de l'agroécologie paysanne. Ce référentiel a été rédigé en premier lieu à l'intention des paysannes et paysans qui souhaitent œuvrer au développement de l'agroécologie paysanne au-delà de leur ferme, en échangeant avec leurs pairs, en s'investissant dans des organisations de développement agricole ou en participant à l'élaboration des politiques publiques d'orientation de l'agriculture via des mandats syndicaux.

Élaboré dans le cadre du partenariat européen « P2P Agroecology » de 2018 à 2021, ce référentiel ne prétend pas épuiser les thématiques qui mériteraient d'être abordées dans le cadre d'une formation complète aux enjeux et pratiques de l'agroécologie paysanne, mais propose des repères généraux permettant d'orienter les programmes de formation, que ce soit dans un cadre institutionnel ou dans des démarches d'éducation populaire.



Erasmus+

Co-financé par l'Union européenne via le programme Erasmus +.
Le contenu de ce document est la seule responsabilité des organisations membres du partenariat présentées dans ce document, la Commission européenne n'est nullement responsable de l'usage qui en sera fait.